

Cours d'une heure sur l'accord du verbe

Déroulement du cours

1. Je leur fournis une synthèse relative à l'accord du verbe (premier temps), et une feuille avec 4 petits textes dont les verbes ne sont pas conjugués (deuxième). Il y a 4 versions de la même feuille. Sur chacune des versions, une seule est mise en évidence.
2. Je leur demande, à l'aide de la synthèse, de réfléchir individuellement aux solutions à donner aux exercices.
3. Confection de 5 groupes, qui rassemblent ceux qui ont réfléchi sur le même texte. Mise en commun de leurs réponses et accord pour une version commune.
4. Chaque groupe désigne un « porte-parole » qui propose, pour toute la classe, la version qu'ils ont élaborée. Les autres élèves doivent réagir : la proposition leur semble-t-elle juste ? Puis, j'officialise les réponses justes, et les élèves prennent note.

Dossier distribué aux élèves

L'accord du verbe

L'accord du verbe relève de la *syntaxe verbale*, qui vise donc à considérer le verbe dans sa relation avec les éléments qui l'entourent dans la phrase, contrairement donc à la *morphologie verbale* qui s'intéresse à la forme du verbe, pris isolément.

En règle générale, le verbe s'accorde en personne et en nombre avec le sujet auquel il se rapporte. Si le sujet n'est pas exprimé, il faut accorder le verbe avec le référent (cf. à l'impératif : *Asseyez-vous !*).

I. Accord du verbe avec un pronom personnel

Le verbe ne s'accorde à la première et à la deuxième personne que lorsque le sujet est un *pronom personnel* de l'une de ces deux personnes (*je* et *tu* au singulier, *nous* et *vous* au pluriel donc).

Ainsi, j'accorderai le verbe en fonction de la personne dans une phrase du type :

- « **Je m'intéresse** beaucoup à la littérature. » (Première personne du singulier)
- « **Tu arrives** toujours en retard. » (Deuxième personne du singulier)
- « **Nous avons** beaucoup de peine à croire que ce soit vrai. » (Première personne du pluriel)
- « **Vous avez** souvent parlé alors que c'était interdit. » (Deuxième personne du pluriel)

Par contre, si je reprends la phrase « Tu arrives toujours en retard », mais que je décide de nommer mon interlocuteur, je devrai nécessairement répéter le *pronom personnel* pour pouvoir être compris : « **Jean, tu arrives** toujours en retard ».

TOUS les autres types de sujets (donc quand ce ne sont pas les pronoms personnels *je*, *tu*, *nous*, *vous*) demandent l'accord à la troisième personne :

- « **Carole refuse** d'aller promener le chien lorsqu'il pleut. »
- « **Dormir est** un bon remède contre la fatigue. »

II. Accord du verbe avec le pronom relatif

Le verbe qui a pour sujet *qui* s'accorde en personne et en nombre avec l'antécédent du pronom :

- « C'est **moi qui ai fermé** la porte. »
- « C'est **toi qui as choisi** ce remède. »

Mais les tournures du style *le premier qui / la première qui, celui qui / celle qui, le seul qui / la seule qui* acceptent l'accord à la deuxième ou à la troisième personne :

- « Je **suis la première qui ai / a pensé** à ton anniversaire. »
- « Tu **es celui qui garderas / gardera** la barque. »

Pour *un des qui* ou *une des ... qui*, il faut repérer si l'antécédent est le pronom personnel au singulier ou le complément au pluriel qui en dépend :

- « C'est *un des* élèves **qui a remporté** le prix. » (un seul élève a remporté le prix)
- « C'est *un des* meilleurs livres **qui aient été publiés**. » (beaucoup de livres ont été publiés)

III. Accord du verbe *être* avec le pronom démonstratif *ce*

Le verbe *être* se met au singulier si le nom (ou le pronom) attribut est singulier :

- « C'est **ton frère** qui a écrit. »

Il se met au pluriel si le nom (ou le pronom) attribut est au pluriel :

- « Ce **sont tes parents** qui ont écrit. »

Lorsque l'attribut est à la première ou à la deuxième personne (du singulier ou du pluriel), on utilise la forme du verbe *être* à la troisième personne du singulier :

- « Ouvrez ! C'est **nous** ! »

IV. Accord du verbe avec les noms collectifs

Les noms qui ont un sens pluriel mais qui sont morphologiquement au singulier (comme *foule, masse, troupe, dizaine, centaine,...*) demandent l'accord au singulier s'ils sont utilisés seuls :

- « **La troupe avançait** à pas menaçants. »

Mais quand ils sont accompagnés d'un déterminant au pluriel, on peut choisir d'accorder le verbe au singulier ou au pluriel, selon ce que l'on a envie de mettre l'accent sur le nom collectif ou sur le déterminant pluriel :

- « **La troupe de brigands avançait / avançaient** à pas menaçants. »

V. Accord du verbe avec les noms qui expriment une fraction

Les noms tels que *une moitié, le tiers,...* sont morphologiquement au singulier, mais d'un point de vue logique ils expriment toujours des choses plurielles lorsqu'on parle d'individus ou d'objets distincts. On accordera donc au pluriel :

- « **La moitié des conducteurs roulent** trop vite. »

Mais à la rigueur il reste toutefois possible de mettre le singulier :

- « **La moitié des conducteurs roule** trop vite. »

Par contre, quand on parle *de la moitié, du tiers* etc. d'une matière où l'on ne peut pas reconnaître d'unités distinctes, dans aucun cas on n'utilise le pluriel :

- « **La moitié du beurre est rance** », et évidemment pas « **sont rances** ».

VI. Accord du verbe avec des adverbes de quantité, suivis ou non de leur complément

Lorsque l'adverbe de quantité est un *déterminant indéfini* suivi de son complément, le verbe s'accorde avec ce complément :

- « Beaucoup de **courage sera** indispensable pour surmonter cette épreuve. »
- « Beaucoup de **gens** qui étaient venus **sont partis** maintenant. »

Quand l'adverbe de quantité est un *pronom indéfini*, le verbe se met au pluriel :

- « Beaucoup ont disparu aujourd'hui. »

Avec *le peu de*, le verbe se met au pluriel si l'idée de suffisance domine :

- « Le peu d'efforts que tu as faits ont été payants. »
- « Le peu d'efforts que tu as fait n'a servi à rien. »

Avec *moins de deux*, le verbe se met au pluriel :

- « Moins de deux élèves n'ont pas la moyenne. »

Avec *plus d'un*, le verbe se met au singulier :

- « Plus d'un élève avait bien révisé. »

VII. Accord des verbes impersonnels

Le verbe impersonnel n'a pas à proprement parler de sujet, et donc forcément il serait difficile de l'accorder avec celui-ci. C'est pourquoi une convention a été adoptée : les verbes impersonnels sont accompagnés du pronom personnel « il », et l'accord se fera donc au singulier.

- « Il pleut. »

VIII. Accord du verbe avec plusieurs sujets

1. de même personne

Le principe général est que le verbe s'accorde au pluriel lorsqu'il y a au moins deux sujets. Une volonté archaïsante (poésie,...) peut faire l'accord au singulier, comme dans :

- « L'un et l'autre se disent » ou « L'un et l'autre se dit ».

2. qui ne sont pas de même personne

Du point de vue du nombre, l'accord du verbe se fait au pluriel (ce qui est logique, puisqu'il y a plusieurs sujets). Du point de vue de la personne, la première l'emporte sur les autres, et la deuxième l'emporte sur la troisième :

- « Toi et moi (nous) **sommes** souvent ensemble. » (2^{ème} p. + 1^{ère} p. = 1^{ère} personne)
- « Toi, Sophie et moi (nous) **avons** rendez-vous chez Ernest. » (2^{ème} p. + 3^{ème} p. + 1^{ère} p. = 1^{ère} p.)
- « Toi et Sophie (vous) ne m'**avez** pas attendu pour manger. » (2^{ème} p. + 3^{ème} p. = 2^{ème} p.)

3. juxtaposés

Généralement, le verbe ayant plusieurs sujets juxtaposés se met au pluriel.

- « Le chant des oiseaux, la couleur du ciel **annonçaient** le printemps. »

Toutefois, le verbe peut s'accorder au singulier si les sujets sont des synonymes ou des termes en gradation : dans ce cas, l'accord se fait avec le sujet le plus proche.

- « Une plainte, un gémissement se fit alors entendre. »

Si ces sujets sont repris par un pronom, le verbe s'accorde avec ce pronom.

- « Bonbons, biscuits, chocolat, **tout** me **tente**. »

4. coordonnés par et

Le verbe se met au pluriel.

Lorsque le verbe a pour sujets des termes neutres (pronoms neutres, infinitifs, propositions) coordonnés, il se met généralement au singulier :

- « Partir et rester me **paraît** également difficile. »

Mais il est possible de trouver un pluriel :

- « Partir et rester me **paraissent** également difficiles. »

5. coordonnés par ni ou ou

Si les deux sujets peuvent faire l'action du verbe, ce dernier se met au pluriel :

- « Papa ou toi irez au marché. »
- « Ni papa ni toi irez au marché. »

Si un seul des sujets peut faire l'action du verbe, ce dernier se met au singulier :

- « Papa ou toi prendra le volant. »
- « Ni papa ni toi ne prendra le volant. »

6. coordonnés par comme, ainsi que, de même que,...

S'ils ont la valeur de coordination, il faut tenir compte des deux noms, comme étant tous les deux sujet du verbe. Il faudra donc accorder le verbe au pluriel :

- « Mon frère *comme* ma sœur **sont** plus jeunes que moi. »

S'ils ont une valeur de comparaison, le verbe s'accorde au singulier :

- « Ton teint, ainsi que le mien, est d'une pâleur extrême. »

7. désignant le même objet ou la même personne

Même si syntaxiquement on a deux mots qui ont la fonction sujet se rapportant à un seul verbe, si ces deux mots désignent la même réalité, on considérera qu'il n'y a qu'un seul sujet, et l'accord se fera donc au singulier. Il s'agit donc d'un accord par le sens plutôt que d'un accord par la syntaxe.

- « Mon ami et (mon) conseiller, **c'est** toi. »

Exercices (4 textes)

Aux 4 groupes constitués dans la classe, je donne les quatre textes, mais dont un seul est souligné en gras. C'est celui sur lequel ils doivent travailler. (4 versions de cette page, avec, à chaque fois, un autre texte souligné en gras).

Exercices concernant l'accord du verbe

Dans le texte qui figure en gras sur la feuille, veuillez conjuguer à l'Indicatif présent les verbes entre parenthèses (sauf mention contraire). Justifiez votre réponse à l'aide de la synthèse grammaticale fournie en classe. Si plusieurs réponses sont possibles, n'en négligez aucune.

Une foule de manifestants (se déchaîner) dans la rue, suite à la décision ministérielle de supprimer la réduction pour étudiants au cinéma. Le ministre de la culture ne change pourtant pas d'avis, disant que c'est lui qui..... (avoir raison). Une solution à ce problème ou un compromis..... (sembler) donc difficiles à trouver : les manifestants comme le ministre (rester) sur leur position. La détermination de ce ministre, ainsi que celle des étudiants..... (constituer) ici le principal obstacle à un accord entre les deux partis. L'irritation, le courroux, la rage..... (envahir) leur cœur. La manifestation terminée, plus de la moitié des étudiants..... (se mettre d'accord) pour revenir le lendemain.

Beaucoup de gens que je connais (prétendre) que les chiens et les chats ne peuvent pas s'entendre. Pourtant, le peu de jours pendant lesquels j'ai pu observer leur comportement (me suffire) pour pouvoir affirmer le contraire. En effet, manger, boire et dormir ensemble (ne pas sembler) leur poser problème dans tous les cas. Ainsi, sur les trois cas observés, plus d'un chien (laisser) le chat manger dans sa gamelle, dormir dans son panier ou boire dans son bol. Le préjugé selon lequel chiens et chats (ne pas pouvoir cohabiter) mérite donc d'être revu. Moins de deux expériences..... (être) un échec : les ayant laissés seuls pendant une demi-heure, sièges, nappe, vaisselle, tout (« gésir » à l'indicatif imparfait) sur le sol.

Je vais t'apprendre à faire une tarte aux pommes. C'est une des meilleures recettes qui..... (« avoir été » au Subjonctif présent) imaginées. Il te faut de la pâte feuilletée, un œuf, 20 cl de crème fraîche, une cuillère à soupe de sucre blanc et une pomme : tout ceci..... (devoir être) à portée de main. Que ton frère ou toi..... (« disposer » à l'impératif) la pâte dans un moule à tarte. (« découper » à l'impératif) la pomme en fines tranches qu'il faudra étaler sur la pâte. Ce/C'..... (être) les œufs, la crème et le sucre mélangés qui doivent recouvrir les morceaux de pomme. Tu es celui qui..... (être chargé) de mettre la tarte au four préchauffé à 180°C pendant 30 minutes. Toi et ton frère..... (« déguster » à l'indicatif futur simple) la tarte après l'avoir laissée refroidir pendant 10 minutes.

J'ai emmené mon enfant au magasin pour acheter un livre. Mais à présent c'est un des jouets qui..... (se trouver) là qui (avoir retenu son attention). Ce/C'..... (être) toujours les jouets qui l'..... (intéresser). Je n'ai pas envie de le décevoir, mais j'essaie de le convaincre de choisir autre chose, parce qu'il a déjà une masse de jouets qui (traîner) dans sa chambre. Il faudrait d'ailleurs y faire un tri, parce que la moitié de ces gadgets (être cassé). Il me regarde avec des yeux suppliants comme si son seul espoir et ami, c'..... (« être » à l'indicatif imparfait) moi.

CommuneLangue.com